



**Procès Verbal de  
l'Assemblée Générale Ordinaire  
Samedi 06 Juillet 2019 - Sablé Sur Sarthe  
SAISON 2018/2019**

La vérification des pouvoirs, placée sous la responsabilité de M Bernard MICHON, donne 44 951 voix sur les 63 910 possibles au moment de l'ouverture de l'Assemblée Générale, le quorum étant de 31 956 voix, l'Assemblée Générale Ordinaire peut délibérer valablement.

**Approbation de la Composition du Bureau de Vote pour le scrutin relatif au projet immobilier**

Le Secrétaire Général, Maxime LEROUX, présente la composition du bureau de vote :

Président : Bernard MICHON

Membres : BALAT Gaël – BIZET Joël – BRUNETEAU Sandrine – COCAUD Arnel – DELAUNAY Lucien – DESCLOSAYES Françoise – DUBOIS Irène – DURET Bernard – IGIELSKI Véronique – MORINIERE Fabien – PASCO Sandrine – RATOUIT Sylvie – SARRAZIN Brice – TESSIER Michel – THERET Christine – VINET Vanessa.

La Composition de ce bureau de vote est adoptée à l'unanimité.

**Approbation des Procès-verbaux des Assemblées Générales du 16 Juin 2018**

Les procès-verbaux des Assemblées Générales du 16 Juin 2018 qui se sont déroulées à CHATEAU GONTIER sont approuvés à l'unanimité.

**Allocution de Monsieur Jean Pierre JOACHIM – Président du club de SABLE BASKET**

Monsieur le Président de la Ligue,

Mr le vice-président de la FFBB,

Monsieur le Secrétaire Général du CROS,

Messieurs et Mesdames les représentants des clubs de Basket des Pays de la Loire,

Monsieur l'Adjoint au Sport de la Ville de Sablé Sur Sarthe,

Je suis heureux de vous accueillir au nom du Sablé Basket pour cette édition 2019 de l'Assemblée Générale de la ligue de Basket des Pays de la Loire

Quelques mots pour vous présenter le club du Sablé Basket :

Nous accueillons chaque année une moyenne de 270 licenciés ce qui nous place au 4ème rang des clubs Sarthois en termes d'effectif avec une répartition homogène entre filles et garçons.



Nous bénéficions d'une charte école de Basket et à travers la mise en place d'une école d'arbitrage nous tentons de respecter au mieux les objectifs de formation d'arbitre clubs.

A ce sujet je profite de cette occasion pour alerter sur les difficultés de renouvellement de nos forces arbitrales. La désignation des arbitres officiels pour assurer des matchs à l'extérieur au détriment de l'organisation à domicile des clubs formateurs décourage nos structures. Cela impose en particulier pour nos jeunes recrues de se véhiculer sur les lieux de matchs ce qui est un frein important au recrutement surtout dans des zones éloignées des sites principaux de matchs.

Comme toutes nos associations, la vie du club s'organise autour des compétitions et de différents événements sollicitant l'implication de nos nombreux bénévoles.

Je vous invite en particulier à cocher sur votre agenda les dates des 6/7/8 septembre 2019 auxquelles se déroulera le Trophée Sarthe Pays de Loire organisé par le Sablé Basket sous l'égide du Conseil Régional des Pays de la Loire.

Historiquement nous avons accueilli les équipes de Strasbourg en 2018 et de Chalon en 2017, alors champion de France en titre, et de façon exceptionnelle, une équipe européenne Anvers. Cette 18ème édition accueillera les équipes de Roanne, de Cholet et bien sûr du MSB et nous permettra comme chaque année de découvrir les forces en présence dans une ambiance conviviale et une proximité inégalable avec les joueurs.

Pour finir, je vous souhaite à tous une excellente Assemblée Générale et vous attends nombreux au mois de septembre au trophée de la Sarthe Pays de Loire.

### **Allocution de Monsieur Alain TESSIER – Adjoint au Maire de SABLE SUR SARTHE**

Monsieur TESSIER souhaite la bienvenue à tous les représentants des clubs de Basket Ligérien et souhaite excuser Monsieur le Maire.

Sablé sur Sarthe, est une ville sportive avec des équipements de qualité située à équidistance de Laval, Le Mans et Angers.

Il indique que sa ville est située dans un bassin d'emploi de 17 000 salariés. Sablé Sur Sarthe est le 1<sup>er</sup> pôle de développement du département de la Sarthe par sa vitalité et le 2<sup>ème</sup> par la taille. Une industrie composée de quatre composantes : Agro-alimentaire, Métallurgique, transformation des plastiques, électronique.

Monsieur TESSIER souhaite saluer l'ensemble des personnes présentes pour leur engagement bénévole qui participe au bien de la cohésion sociale.

Monsieur TESSIER, souhaite à tous les congressistes une bonne Assemblée Générale, moment qui selon lui est important dans la vie d'une association et qui permet d'échanger sur le présent et l'avenir.



## **Allocution de Monsieur Jean Michel DUPONT – Président de la Ligue Régionale**

Monsieur le Maire,  
Monsieur le Président,  
Monsieur le Vice-Président de la FFBB, cher Jean-Pierre,  
Monsieur le Secrétaire général du CROS, cher Hubert,  
Messieurs les représentants des Comités,  
Mesdames, Messieurs les dirigeants des Clubs,

Nous sommes réunis ce matin à Sablé. A cette occasion, je voudrais remercier la municipalité et le club pour l'accueil de notre Assemblée Générale.

Avant de commencer notre Assemblée, je vous demanderais de vous lever afin d'avoir une pensée pour tous ceux qui étaient de la famille basket et qui nous ont quittés cette saison.

Je voudrais remercier les dirigeants des clubs professionnels et de championnat de France de notre région pour la bonne gestion et le parcours effectués cette saison. Ce parcours fut difficile pour certains et tragique pour un Club (arrêt de l'activité en NM1). Soulignons le titre de champion de France des espoirs de Cholet Basket, et des féminines de l'ALPCM NANTES en Nat 3.

Vous, dirigeants de ces clubs, êtes en haut de la pyramide, mais je n'oublierais pas de mentionner tous les autres dirigeants des clubs qui évoluent en régional et départemental et qui permettent par leur investissement de stabiliser l'édifice du basket Ligérien.

Notre système associatif est en pleine mutation et l'engagement des bénévoles dirigeants ne fonctionne plus comme avant. De plus en plus de co-présidences sont à la tête des clubs afin de répartir les responsabilités et mieux appréhender l'avenir. La professionnalisation se développe et permet de stabiliser la structure club, les bénévoles opérationnels s'investissent davantage pour des événements ponctuels.

Les groupements sportifs ont un réel besoin de bénévoles dirigeants manager afin de porter les licenciés, les parents, les bénévoles et les salariés vers un projet adopté par le plus grand nombre.

L'équipe dirigeante de la ligue est en place depuis 3 années, il reste donc 1 année pour affiner notre projet associatif 2016 – 2020 qui comportait 5 axes :

1er AXE : La formation des techniciens, des officiels et des dirigeants regroupés maintenant au sein de l'Institut régional de Formation de Basket-Ball, Pauline la Directrice en parlera lors de son intervention.

Je dirais brièvement qu'il nous manque des arbitres. C'est la raison pour laquelle il a été mentionné sur l'engagement, la volonté d'avoir un arbitre officiel ou en formation pour chaque équipe (il n'y a pas de sanction prévue). L'avenir pourrait en décider autrement, nous devons nous y préparer.

2ème AXE : La vie associative, les championnats et les coupes seront abordés par le Secrétaire Général.

Il pourra vous exprimer tout le plaisir de faire des dossiers et de se déplacer pour la Chambre d'Appel.

3ème AXE : L'accès au Haut Niveau est de la compétence du Directeur Technique



Il interviendra en particulier sur le développement des camps organisés par des structures privées.

J'interviendrai sur le développement et l'accompagnement pour le 4ème axe et la modernisation de la ligue pour le 5ème :

Le développement de notre activité est lié à notre capacité d'observer, d'écouter les licenciés. Les attentes ne sont plus les mêmes qu'il y a quelques années. La compétition 5X5 reste notre ADN dans notre région liée à l'histoire. Nous devons rester en veille pour que le plus grand nombre de nos adhérents éprouvent toujours du plaisir dans ces compétitions.

La Fédération a pris les devants avec le projet 2024 et le club 3.0. Les nouvelles pratiques du basket santé, basket tonic et basket inclusif se développent dans notre région en fonction des territoires.

Ils permettent de proposer un éventail d'activités plus important et ainsi contribuer à la professionnalisation de vos structures.

La professionnalisation progresse dans notre région. Vous êtes de plus en plus nombreux à fonctionner avec un ou plusieurs salariés, permettant ainsi de structurer le club en lien avec les bénévoles.

Ce nouveau fonctionnement a un impact direct sur le bénévole investi et responsable dans l'association, qui se retrouve ainsi avec un statut employeur et toutes les obligations qui en découlent.

L'autre nouveauté, bien qu'elle ne soit pas vraiment nouvelle est le 3X3. La particularité à noter est qu'il est devenu discipline olympique et sera diffusé sur nos écrans à l'occasion des J.O. de Tokyo en 2020, région du monde où la discipline est très populaire avec un championnat professionnel.

Pour notre région, les comités départementaux ont proposé sans succès des championnats. Par contre, les tournois OPEN START se sont bien développés ainsi que l'OPEN PLUS de REZE. Nous sommes au commencement d'un nouveau style de pratique du basketball qui répond à la demande de pratiquants, avec moins de contraintes. Pour le grand public c'est une découverte. Soyons prêts à proposer le 3X3 dans nos clubs.

L'accompagnement :

La ligue doit être un centre de ressources pour les dirigeants afin de mieux les accompagner dans leurs missions.

Même si la gestion des créneaux de salle est très compliquée dans certains territoires, l'organisation des championnats et des entraînements se fait sans trop de problèmes pour les dirigeants. La complexité provient davantage du statut d'employeur, et surtout de la gestion des comportements autour du terrain. Le représentant du Président du club pendant une rencontre est le responsable de salle ou d'organisation et il a un rôle primordial à ne pas sous-estimer. Il est garant du bon déroulement des rencontres. La démarche citoyenne intervient pour sensibiliser tous les acteurs de notre discipline. Pensez au label citoyen mis en place par la fédération afin de l'intégrer dans votre projet club.

Concernant le 5ème axe sur la modernisation de la Ligue :

Au niveau des ressources humaines, nous avons recruté une Conseillère technique des officiels et une Directrice des services, comme souhaité par la Fédération. Suite au départ de Philippe Chauvet, salarié qui avait en charge le site internet et la communication, nous avons recruté Justine Goudounèche sur un poste plus polyvalent : communication, événementiel ; 3X3, basket jeunes, démarche citoyenne et désignations.



L'activité globale a augmenté et notre volonté est d'avoir une structure professionnelle à la Ligue capable de répondre aux attentes et demandes de nos adhérents et de pouvoir accompagner les évolutions futures.

Avec le développement des formations et surtout le Brevet professionnel, nous avons constaté que notre espace actuel était peu propice au développement de la formation au siège de la Ligue.

La problématique la plus contraignante est de disposer de créneaux de salles de sport pour les séances sur le terrain.

C'est la raison pour laquelle, depuis septembre 2017, nous réfléchissons à l'acquisition d'une salle de sport et de salles de formation. Je reviendrai ensuite sur notre projet immobilier situé à REZE.

Je vous invite à nous rejoindre au sein du comité directeur pour la prochaine mandature afin de contribuer au développement du basket Ligérien.

## **Allocution de Monsieur Maxime LEROUX – Secrétaire Général de la Ligue Régionale**

Mesdames, Messieurs,

Comme indiqué par notre Président, mon propos va être axé principalement sur la vie associative et institutionnelle de notre Ligue, et sur l'activité des Commissions.

Vous avez été nombreux à vous demander pourquoi nous avons fixé notre Assemblée Générale ce jour, 6 Juillet. C'est vrai, qu'il n'est pas dans les habitudes de notre sport de se réunir si tard. Cependant, avec la mise en place du Commissaire aux Comptes et les jours fériés de fin mai / début juin, nous ne pouvions faire autrement. Le Commissaire aux comptes devant rendre son rapport 15 jours avant l'Assemblée Générale. et notre exercice comptable se terminant le 31 mai.

Mais, rassurez-vous, la saison prochaine, nous aurons le plaisir de nous retrouver le 27 Juin 2020 et ce sera dans le Maine et Loire.

Après cette parenthèse, évoquons les statistiques. Nous perdons cette saison 807 licenciés soit -1,26% par rapport à la saison précédente. C'est la deuxième année consécutive que nous enregistrons une baisse de licenciés, cette fois la baisse est belle et bien enclenchée et c'est pour cette raison, que nous nous devons d'adapter nos pratiques pour attirer de nouveaux pratiquants, c'est le plan d'action "Club 3.0" qui est aujourd'hui la réponse apportée par la Fédération.

La plupart des départements de la région sont en régression, en particulier la Mayenne, qui accuse une baisse de plus de 4%, vient ensuite la Vendée avec -3,00% et le Maine et Loire a pratiquement -2.00%. Seuls la Loire Atlantique avec -48 licenciés pour 24 370 et la Sarthe avec + 87 licenciés pour 7292 arrivent à endiguer cette tendance généralisée à la baisse.

Ce qui est le plus alarmant c'est la baisse dans les catégories jeunes U7 à U12 et surtout, contrairement à la saison dernière, en masculins avec une baisse de 3.6% en U8-U9 et plus de 6% en U7. Je vous invite à étudier plus en détail la page statistique de notre rapport d'activité et au sein de chaque club à faire l'analyse du nombre et de la répartition de son nombre de licenciés.



Les fusions sont toujours regrettables : 5 cette saison, 2 dans le Maine et Loire et 3 en Vendée. A noter cependant, l'utilisation importante de la Collaboration entre clubs, puisque nous comptabilisons 49 CTC actives sur notre territoire, c'est dans les plus importants si ce n'est le plus important.

Maintenant, je vais vous parler d'un des Grand projet de notre mandature, la réforme de nos championnats jeunes et séniors.

La saison dernière, nous avons réformé notre championnat jeunes U15 – U17/U18 et U20, avec la modification du système d'accès à celui-ci (je rappelle que désormais les places en R1 sont obtenues suivant les résultats de la saison précédente).

Dès la saison prochaine, ce sont nos championnats séniors qui seront modifiées.

En effet, notre niveau R2 masculin et féminin passe de 24 à 28 équipes et ce, dès septembre. Il a semblé nécessaire de réaliser cette augmentation du nombre d'équipes, pour être en cohérence avec l'augmentation du nombre d'équipes en championnat jeunes. Il est à noter que le nombre d'équipes dans le championnat R2-R3 n'a pas évolué depuis des années, alors que notre nombre de licenciés ne cessait de croître.

Le championnat RM3 est pour l'instant maintenu dans l'état, celui-ci pourrait être modifié, si l'impact de réforme du championnat Nationale 3 Masculine est trop important. Réforme qui rappelons le, va voir la suppression d'une trentaine d'équipes à ce niveau

Cette saison sera donc la mise en place définitive des nouvelles formules de championnat jeunes et séniors et nous ne manquerons pas, avec le Président, d'en faire le bilan lors de l'Assemblée Générale de 2020 qui marquera la fin de notre mandat.

Pour votre information, les poules du championnat séniors seront mises en ligne sur notre site la semaine prochaine, dès que nous aurons eu connaissance de l'issue d'un dossier traité par la chambre d'appel jeudi dernier.

Pour la seconde saison, nous avons organisé avec les Ligues Bretagne et Centre Val de Loire, le championnat inter-régional grand Ouest.

Notre Ligue a été un élément moteur dans l'organisation de ce championnat et je tiens à adresser un grand merci à Jean Pierre BAILLY qui n'a pas ménagé sa peine pour que l'organisation de ce championnat soit une réussite.

Ce type de championnat est le seul de ce niveau à être organisé sur le territoire national, les autres ligues en étant à mettre en place des phases inter secteur pour désigner le champion des nouvelles régions. Avec ce championnat nous proposons un niveau de compétition supra régional intermédiaire aux championnats Elite (U15 et U18).

3 Titres sur 5 ont été remportés par des clubs de notre ligue, nous ne pouvons que nous en féliciter.

Néanmoins, certaines poules de ce championnat étaient incomplètes certains clubs nous l'on fait remarquer et nous l'avons entendu, en effet la Ligue du Centre Val de Loire ne fournissait pas toujours les 2 équipes qu'elle devait engager par catégorie.

Face à ce constat, nous avons décidé d'arrêter notre collaboration avec la Ligue du Centre.

Pour notre Ligue, La saison prochaine, et de manière transitoire, 7 équipes par catégorie accéderont au Championnat Inter Régional.





Concernant les Coupes, une nouvelle coupe verra le jour en Septembre, il s'agit de la Coupe Territoriale Qualificative U17 et U18. Celle-ci, similaire à la formule qui existe en séniors depuis 2 saisons verra le vainqueur régional, au minimum, qualifié pour le Trophée Coupe de France.

Pour votre information, à partir de ce jour, la Commission Sportive, sera désormais dénommée, Commission Régionale des Compétitions, ceci afin de calquer l'organisation fédérale.

Autre réforme de l'année, la réforme disciplinaire et la disparition des Commissions de Discipline Départementales au profit exclusif des Commissions Régionales.

Le Président de la Commission de Discipline, Bernard MICHON a eu à traiter 205 dossiers cette saison dont 141 pour le cumul de 3 fautes techniques ou disqualifiantes sans rapport. Les faits répréhensibles et sanctionnables sont toujours désolants et ne donnent pas une bonne image du sport et du rôle des parents ou des éducateurs.

C'est la première saison de mise en place et nous ne pouvons que nous féliciter du travail accompli. Notre Commission régionale est organisée autour du Président et de ses 5 vice-présidents (un par département). Ces derniers ont eu pour charge de superviser les dossiers disciplinaires issus des championnats départementaux de leur territoire. Pour les dossiers relatifs aux championnats régionaux, le traitement des dossiers s'est poursuivi comme avant au siège de la Ligue à Saint-Herblain.

Pour ce qui est de l'activité des autres commissions, je vous invite à lire notre rapport d'activités.

Comme l'indiquait Jean Michel, la vie de Secrétaire Général n'est pas de tout repos, je rappelle que comme vous, nous sommes bénévoles. Certains dossiers (comme les recours à la chambre d'appel) nous demandent beaucoup de temps et d'investissement, néanmoins, nous nous efforçons de répondre rapidement à toutes vos sollicitations.

Grâce à la disponibilité et l'expertise de notre équipe administrative j'ai pu, pour cette première saison à cette fonction, mener ma mission à bien. Je souhaite donc remercier Sylvie, Sandrine, Christelle, Justine, Véronique et Pauline. Également, je souhaite remercier mes prédécesseurs, Bernard FOURNIER et Michelle TERRIENNE, qui me font partager leur expérience et leurs précieux conseils.

Je vous remercie.

### **Adoption du Rapport d'Activité du Secrétaire Général**

Le rapport d'activités du secrétaire général, qui n'a fait l'objet d'aucune question de la part des représentants des clubs, est adopté par l'Assemblée Générale avec 48024 voix POUR et 349 voix ABSTENTION (Clubs de ST GERMAIN DE PRINCAY et CHANTONNAY EPINE).

### **Allocution de Madame Pauline GRATTON – Directrice Territoriale**



LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL  
2, rue Paul Gauguin – 44800 SAINT HERBLAIN  
Téléphone 02.51.78.85.85 / Mail : [secretariatgeneral@liguebasket.com](mailto:secretariatgeneral@liguebasket.com)

Mesdames, Messieurs,

Je suis ravie d'intervenir aujourd'hui devant vous à l'issue de ma première année en tant que Directrice Territoriale.

Je souhaite profiter de ce temps de parole pour dans un premier temps vous délivrer des informations sur l'activité de la Ligue. Je reviendrai ensuite sur les évolutions organisationnelles et juridiques récentes impactant directement la vie des clubs.

Commençons par l'activité de la Ligue.

Tout d'abord comme notre Président l'a indiqué, les Ressources Humaines de la Ligue ont évolué lors de ces deux dernières années avec l'arrivée d'une CTO, d'une Directrice Territoriale et l'évolution du poste Webmaster suite au départ d'un salarié. La Ligue compte aujourd'hui 14 salariés et 4 cadres d'Etat détachés au moins partiellement sur des missions Ligue. Ces ressources humaines sont aujourd'hui indispensables pour assurer les différentes missions confiées aux Ligues, pour accompagner la montée en puissance de l'IRFBB et la mise en œuvre de nouveaux événements.

En ce qui concerne l'Institut Régional de Formation, il est important de rappeler qu'il s'agit de l'ensemble des formations mise en œuvre à destination des Officiels, Dirigeants, Techniciens. La formation des Techniciens représente la plus grande activité de l'Institut en volume horaires et en ressources humaines. Mon collègue Directeur Technique vous en parlera plus amplement après mon intervention mais vous pouvez déjà prendre connaissance des chiffres via le PowerPoint.

Quant à la formation des Officiels, il s'agit également d'une activité en croissance avec notamment la gestion de formations continues à destination des arbitres CF désormais déléguée aux ligues. La ligue met également en œuvre des formations facultatives sur des thématiques spécifiques.

La dernière famille formée grâce à notre Institut, c'est la vôtre, celle des Dirigeants. En octobre prochain aura lieu la 3ème édition des Automnales événement important de l'IRFBB où l'on tente de rassembler les Dirigeants, les Techniciens et les Officiels sur un week-end de formation. Nous savons que ce Week end banalisé est souvent l'opportunité pour les dirigeants de se reposer. Néanmoins nous ne pouvons que vous inciter à venir vous former pour assumer au mieux dans votre club les tâches qui vous incombent. Nous vous avons distribué le Flyer de l'évènement avec les différentes informations.

L'Institut de Formation est donc devenu une part très importante de notre activité et nous ne pouvons que nous réjouir de former toujours plus d'acteurs du basket Ligérien.

Au-delà du développement de la formation, la saison a également été marquée par la mise en place d'évènements d'ampleurs à commencer par le TICU13 en janvier qui a rassemblé plus de 300 acteurs sur 3 jours de compétition à Nort sur Erdre. Nous remercions d'ailleurs les clubs de Nort et de Petit Mars pour leur collaboration sur cet événement. Suite à l'évolution du système des tournois 3x3, la Ligue a organisé son premier Open Plus 3x3 à Rezé le 29 juin dernier durant lequel nous avons eu l'honneur d'accueillir les internationaux français de 3x3. Enfin pour la deuxième année consécutive la Ligue organise à partir du 19 juillet prochain un tournoi international U16 à Montjean sur Loire en collaboration avec le club de Pomjeannais. Les sélections U16 de la France, la Belgique, la Slovénie et l'Italie seront présentes. Nous vous invitons bien évidemment à venir y assister.

Voici donc ce que je tenais à vous indiquer sur la structuration et l'activité de la Ligue.





Il me semble primordial désormais de revenir sur quelques évolutions marquantes pour le monde du sport.

En premier lieu, vous n'êtes pas sans savoir qu'une nouvelle Gouvernance du Sport se met en place avec notamment la création de l'Agence du Sport. Cette dernière doit permettre d'optimiser la collaboration des différentes parties prenantes impliquées dans l'organisation et le financement du sport en France.

En ce qui concerne les clubs directement, notez qu'une des conséquences de cette nouvelle gouvernance est la délégation aux Fédérations des fonds CNDS « actions ». Cette transition a eu lieu pour certaines fédérations dès cette année ce qui n'est pas le cas du basketball. Il est néanmoins important d'envisager pour la saison prochaine une campagne CNDS où la FFBB définira les orientations et allouera les crédits.

L'autre évolution majeure impactant notre activité est la réforme de la formation professionnelle et de l'Apprentissage.

Pour rappel, les OPCA (tels qu'Uniformation), financeur de la formation pro ont vu leurs compétences évoluées et sont devenus des OPCO. Le sport a fait le choix de ne pas poursuivre avec Uniformation et la branche sport travaille désormais avec l'AFDAS. Je rappelle à tous les clubs employeurs, rattaché à la CCNS que vous avez l'obligation d'adhérer à l'AFDAS ET que cette adhésion vous permet d'obtenir des prises en charge pour la formation de vos salariés. L'autre conséquence de cette réforme est la monétisation du CPF à hauteur de 500€/an cumulable. Nous vous rappelons que ce sont des fonds potentiellement mobilisables pour les CQP.

Par ailleurs depuis 2016, les heures de bénévolat peuvent être valorisées et alimenter le CPF. Ceci se fait via le Compte d'Engagement Citoyen. Si vous souhaitez le mettre en place dans votre club n'hésitez pas encore une fois à me contacter.

La nouvelle gouvernance du sport et la réforme de la formation professionnelle sont donc deux grandes évolutions que nous nous devons d'appréhender.

Je voulais revenir également avec vous sur le service civique. La FFBB avait obtenu un agrément collectif permettant aux organes déconcentrés et aux clubs d'accueillir un service civique sans passer par une demande d'agrément individuel. Cette procédure facilitait amplement les démarches pour l'accueil d'un volontaire. Cet agrément est arrivé à échéance et la FFBB a fait une nouvelle demande. Les délais sont néanmoins relativement longs et les conditions ont quelques peu évolué : Les clubs ne pourront désormais accueillir qu'un seul volontaire service civique. La FFBB communiquera auprès de vous courant juillet et je vous invite à être très réactif si vous souhaitez obtenir une place via la FFBB. L'accueil ne pourra de toute manière pas avoir lieu avant le 1er novembre 2019. Ces différentes informations ont été communiquées via Effbb.

Je terminerai mon intervention sur quelques points auxquels je vous invite à être très vigilant. Les clubs, bien que dirigés par des bénévoles, sont des entités juridiques soumises à la législation en vigueur complexe et mouvante. Les institutions de contrôle ne sont pas forcément plus tolérantes avec les associations, bien que les assos soient des organisations moins professionnalisées et plus fragiles économiquement de manière générale. Deux petits exemples pour illustrer mon propos :

- un club a subi un redressement URSSAF pour avoir donné des bons d'achat à des bénévoles à la fin d'un camp basket. Ce cadeau a été considéré comme une rémunération dissimulée.
- un club s'est vu demander un dédommagement par une agence mandatée par France Presse pour avoir utilisé sur son site internet une photo non libre de droit.



Ce ne sont que des exemples de sanctions auxquelles vous pouvez être confrontés dans le cadre de votre activité bénévole.

Je vous invite donc à être aussi vigilant que possible sur ces sujets-là, à solliciter la Ligue pour des conseils juridiques le cas échéant et surtout à venir vous former sur vos missions et responsabilités de dirigeants.

## **Allocution de Monsieur Thierry MOULLEC – Directeur Technique Régional**

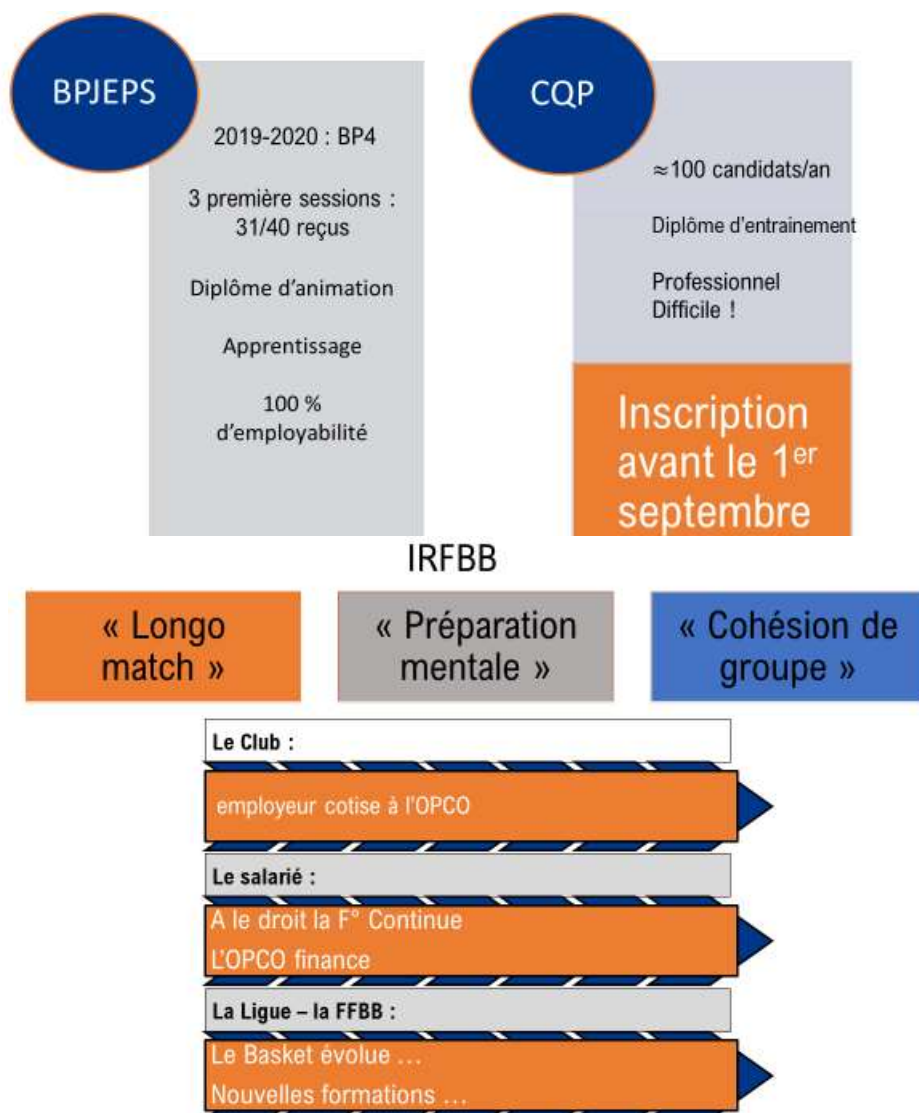
Thierry MOULLEC rappelle la nouvelle organisation souhaitée par la F.F.B.B. autour du Directeur et du Directeur Technique Régional.

Il présente ensuite les actions de la Direction Technique Régionale :

- Institut régional de formation (IRFBB)
- Formation / détection du Joueur (euse)

Ces actions sont mises en place avec le soutien de l'Equipe Technique Régionale.

Puis, il présente les diapositives suivantes :



Mise en place d'une récompense pour le 1ER CLUB ligérien  
des jeunes entrant aux Pôles Espoirs Féminin et Masculin +  
entraîneur ayant le plus marqué le jeune



Thierry MOULLEC évoque également la prochaine réforme des formations de cadres initiée par la Fédération et que la Ligue a lancé la plateforme « emploi » qui regroupe toutes les annonces sur l'emploi.

En conclusion, Thierry MOULLEC aborde la thématique des Amateur Athletic Union (AAU), système parallèle au système américain "High School/Université". En France le système AAU est présent à travers des Camps, des Tournois et des Académies. Différents Camps ont été organisés récemment sur notre territoire, souvent en collaboration avec des clubs affiliés FFBB.

### **Allocution de la Trésorière – Madame Aline LEVALLOIS**

Mme LEVALLOIS présente et commente le compte de résultat 2018–2019 et plus précisément l'activité globale, les charges de fonctionnement, la synthèse des charges de personnel ainsi que le bilan arrêté au 31 mai 2019.

Les explications concernant le résultat obtenu sont :

L'aide à l'embauche FFBB qui a été supérieure de 40 000 euros par rapport au prévisionnel

Une aide exceptionnelle de la FFBB de 9000 euros a été reçue sur l'exercice

Les subventions du Conseil Régional pour un montant de 35 000 euros n'étaient pas votées, lors du dernier exercice, elles ont été prises en compte sur l'exercice en cours au titre de la saison 2017-2018.

Augmentation des pénalités due à la régionalisation de la commission de discipline : 26 000 euros

Elle indique par ailleurs que la Ligue a dû, sur recommandation du Commissaire aux Comptes proratiser 1/12 des charges et produits de licences, affiliations et engagements perçus au titre de la saison 2018-2019. Ceci afin d'être cohérent par rapport à la durée de la saison sportive (1er juillet- 30 juin) et son décalage avec notre exercice comptable.

Pour cet exercice, la proratisation entraîne une différence de – 42 000 euros par rapport au prévisionnel.

Mme LEVALLOIS indique que le résultat de l'exercice est de 73 276 €, celui-ci ne laisse transparaitre aucune inquiétude sur le bilan financier de la ligue ; une trésorerie en augmentation par rapport à l'année N-1 et une capacité d'autofinancement équivalente à l'an passé.



## **Allocution du Commissaire aux Comptes – Monsieur Fabrice HARDOUIN**

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Ligue Régionale des Pays de la Loire de Basketball relatif à l'exercice de 13 mois clos le 31 mai 2019. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice »

« En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées [...] nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce »

Concernant la mission complémentaire pour les exercices 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018

Exercice 2014-2015

« Lors de l'audit des comptes, nous avons constaté que la Ligue refacture aux comités départementaux les licences qu'elle achète à la Fédération. La Saison sportive couvrant la période du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin de l'année suivante, il n'a été comptabilisé aucun produit (ni charge) constaté d'avance afin de tenir compte de la déconnexion existant entre la date de clôture et la fin de l'année sportive. L'impact de ces régularisations sur le résultat net de l'exercice s'élève à -75k€. Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice »

Exercice 2015-2016

« Dans notre rapport du 28 mai 2019 relatif à l'exercice clos le 30 avril 2015, nous avons formulé une réserve en raison d'une absence de comptabilisation de produit et charge constatés d'avance sur les licences pour un montant de 75k€. Cette absence de provision subsistant à la clôture de l'exercice clos le 30 avril 2016, les fonds propres associatifs à l'ouverture de cet exercice sont surévalués de 75k€. Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice »



## Exercice 2016-2017

« Dans notre rapport du 28 mai 2019 relatif à l'exercice clos le 30 avril 2016, nous avons formulé une réserve en raison d'une absence de comptabilisation de produit et charge constatés d'avance sur les licences pour un montant de 75k€. Cette absence de provision subsistant à la clôture de l'exercice clos le 30 avril 2017, les fonds propres associatifs à l'ouverture de cet exercice sont surévalués de 75k€. Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice »

## Exercice 2017-2018

« Dans notre rapport du 28 mai 2019 relatif à l'exercice clos le 30 avril 2017, nous avons formulé une réserve en raison d'une absence de comptabilisation de produit et charge constatés d'avance sur les licences pour un montant de 75k€. Cette absence de provision subsistant à la clôture de l'exercice clos le 30 avril 2018, les fonds propres associatifs à l'ouverture de cet exercice sont surévalués de 75k€. Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice »

## **Adoption du Compte de résultat et du Bilan de l'exercice 2018-2019.**

Le rapport financier est adopté à l'unanimité par les représentants des groupements sportifs

## **Report à nouveau débiteur du résultat positif**

Le Président propose le report à nouveau créditeur du résultat positif dans les fonds associatifs. La proposition est approuvée à l'unanimité.

## **Vote pour mission complémentaire au Commissaire aux Comptes**

Le Président, Jean Michel DUPONT, soumet à l'Assemblée la délibération suivante :

*Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons nommé le cabinet AMECO AUDIT Commissaire aux Comptes de notre association pour une durée de six ans, soit pour les exercices clos du 31/05/2019 au 31/05/2024.*

*Cependant, compte tenu de notre activité d'organisme de formation, notre association aurait dû nommer un Commissaire aux Comptes depuis plusieurs années. Ainsi, afin de régulariser cette situation, nous demandons à notre Commissaire aux Comptes, le cabinet AMECO AUDIT, de procéder à une mission complémentaire sur les exercices non prescrits, soit les exercices clos au 30/04/2015, 30/04/2016, 30/04/2017 et 30/04/2018*



Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

## **Présentation du Budget Prévisionnel 2019-2020 – Madame Aline LEVALLOIS**

La Trésorière commente les charges et les produits du budget prévisionnel qui s'élèvera à 2 685 230 €.

Les bases de construction du Budget prévisionnel sont :

- Pas d'augmentation de la part régionale sur les licences
- Augmentation de 50 euros des engagements en championnat pour compenser la baisse des mutations
- Baisse prévisionnelle de 2% de licenciés
- Pas de changement du prix des formations
- Suppression de la pénalité financière pour 4 fautes techniques
- Augmentation de 75 à 100 euros de la pénalité financière pour 3 fautes techniques

La présentation du budget prévisionnel par Mme LEVALLOIS, n'amenant aucun commentaire de la part des représentants des clubs, celui-ci est adopté à l'unanimité.

## **Présentation du Projet Immobilier – Monsieur Jean Michel DUPONT**

Monsieur Jean-Michel DUPONT présente à l'assemblée le projet immobilier de la Ligue. Il commence par montrer l'implantation géographique et le bâtiment du siège actuel.

Il revient ensuite sur les différentes composantes du projet : positionnement de la ligue, besoins identifiés, ressources mobilisables, choix du lieu.

### 1- LE POSITIONNEMENT DE LA LIGUE :

- Le fonctionnement des Instances

*Recevoir les élus dans de bonnes conditions pour les réunions*

- Le développement de l'IRFBB

*Se positionner comme une référence en matière de formation*

- L'évolution de la pratique sportive : l'ubérisation du sport, une menace à transformer en opportunité.

*Saisir cette opportunité et de se positionner comme un prestataire de services pour les pratiquants « libres »*

- Le 3x3 et le Vivre Ensemble : Les nouvelles activités « Basket » au sein de l'organisation fédérale,

*Contribuer au développement de ses activités au sein de l'organisation fédérale (vs structures privées)*

- L'image et l'exposition de la Ligue

*Gagner en visibilité et en attractivité vis-à-vis des pratiquants, des partenaires privés et institutionnel*





## 2. LES BESOINS IDENTIFIES POUR ASSUMER CE POSITIONNEMENT :

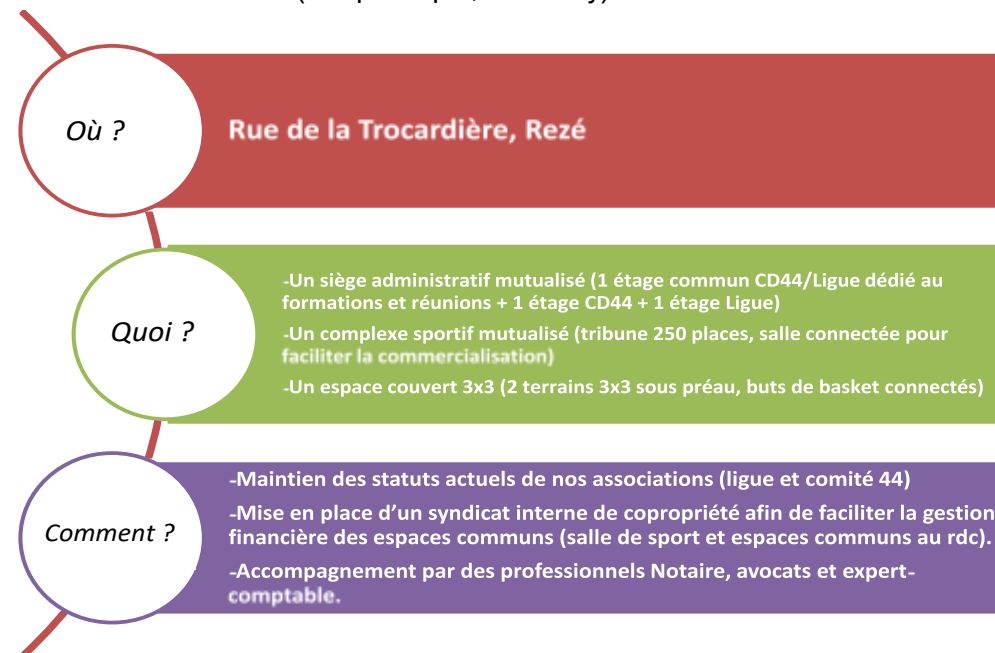
- Un complexe sportif pour l'organisation des formations, le développement des nouvelles pratiques et la commercialisation de créneaux pour la pratique libre
- Une grande salle de réunion pour les instances de la Ligue et l'organisation de formations
- Une salle de convivialité pour les stagiaires des formations
- Un espace 3x3 pour le développement de cette nouvelle pratique
- Une proximité entre ces différentes infrastructures

## 3. LES RESSOURCES MOBILISABLES POUR ASSUMER CET INVESTISSEMENT

- La trésorerie : 400 000€ mobilisable (avec conservation d'un niveau de trésorerie suffisant pour couvrir 3 mois de charge de fonctionnement)
- La vente du siège de la Ligue (800 à 900 000€)
- L'emprunt bancaire : l'accord de principe de notre banque partenaire pour un emprunt de 500 000€ + le financement de cet emprunt par une augmentation contrôlée des licences

## 4. LE CHOIX DE LA LOCALISATION SUR REZE :

- La création d'un pôle basket à Rezé, facteur d'attractivité
- L'offre proposée par la municipalité de Rezé : cession du terrain à l'euro symbolique
- Une volonté commune Ligue/CD44 de travailler sur un projet mutualisé : réduction du coût de l'investissement, augmentation du taux d'occupation des salles, réduction de frais de fonctionnement
- L'accessibilité du site (Périphérique, Tramway)



Monsieur Dupont termine sa présentation par une image du lieu potentiel d'implantation.



Différentes questions sont posées par l'Assemblée sur le projet : intégration des Pôles, choix de la localisation sur la métropole nantaise, financements privés, faisabilité économique

Monsieur DUPONT précise que les Pôles ne viendront pas sur ce site et intégreront normalement le nouveau CREPS à l'horizon 2021. Il rappelle l'importance d'être implanté à Nantes pour être au plus près des partenaires institutionnels. Monsieur Dupont rappelle que le budget a été construit jusqu'alors sans tenir compte des éventuelles subventions publiques qu'il devrait être possible de solliciter. Il évoque le projet de NAMING de la salle quant à l'apport de financements privés sur le projet.

### **Allocation de Monsieur Hubert BRAUD – Secrétaire Général du C.R.O.S.**

Monsieur BRAUD remercie la Ligue de Basket pour son invitation pour cette Assemblée Générale.

Il est heureux d'assister à une assemblée générale où le public est si nombreux et où des projets sont discutés.

Il souhaite excuser Madame CORDIER, la nouvelle Présidente du CROS qui n'a pu se libérer ce jour.

Monsieur BRAUD évoque la thématique de la gouvernance du sport, la F.F.B.B a fait le choix de rester dans le « système traditionnel », 28 fédérations ont fait le choix de passer par l'Agence du Sport.

En 2020, l'ensemble des fédérations devraient passer par l'Agence Nationale du Sport. Cela nécessitera une réflexion globale de répartition entre fédération / structures déconcentrées.

Également, en 2020, il indique qu'il n'y a pas de visibilité sur la gestion des emplois aidés par le CNDS, pour cette année, tout a été géré au niveau territorial. 26 clubs de Basket ont fait une demande sur la région Pays de la Loire, 17 clubs ont été satisfaits.

Il souhaite un bon match à l'Equipe de France Féminine qui joue sa demi-finale de championnat d'Europe ce jour et il indique regretter le manque de médiatisation.

### **Allocation de Monsieur Jean Pierre HUNCKLER – 1<sup>ER</sup> Vice-Président de la F.F.B.B.**

Jean Pierre HUNCKLER remercie la Ligue de son invitation et indique être satisfait de l'activité de la Ligue et de sa santé financière.

Dans son allocution fait part des informations et éléments suivants :

- Il indique que l'agrément national pour l'accueil de services civiques prend du retard car certains clubs ont triché et ont recrutés des services civiques pour jouer. Il y a eu des contrôles. L'agrément devrait être finalisé prochainement



- Il rappelle que la FFBB à mis en place le plan FFBB 2024 mis en place pour que la Fédération et les clubs adaptent leurs pratiques. Nous avons 580 000 licenciés compétitions et 2 500 000 pratiquants.
- Il rappelle également que si la F.F.B.B. n'avait pas réagi rapidement pour récupérer la délégation Basket 3x3, il y aurait deux fédérations et nous serions beaucoup plus en concurrence.
- Des assises territoriales seront organisées fin octobre pour avoir une réflexion globale avec les structures déconcentrées.
- La FFBB continue et va renforcer ces contrôles sur les clubs de Championnat de France et Pré Nationale. Trop de clubs « explosent en vol »
- La charte des officiels : il n'y a pas de solution 100% efficace, des choix ont été faits, celle-ci à évoluer. Jean Pierre HUNCKLER pense que les clubs, comités, ligues et fédération doivent travailler ensemble. La FFBB ne reviendra pas sur l'uniformité territoriale de celle-ci.
- E-Marque V2 : le déploiement a été stoppé. Le système informatique est obsolète et va être remplacé. Le déploiement est envisagé en Janvier.
- L'offre de licence va être modernisée et adapté aux demandes des licenciés. Dès cette année « l'option 3x3 » est supprimée. Un licencié avec une licence 5x5 pourra faire du 3x3.
- Un gros chantier est lancé à la FFBB : la dématérialisation totale des licences, nous sommes la dernière fédération à y passer. La FFBB s'est engagée à ce que cela soit opérationnel pour la saison 2020-2021.
- Le 3x3 : les structures ont désormais la possibilité d'organiser des championnats 3x3 U15 et U13. Également, le circuit pro va être lancé.

## **Résultat du Scrutin sur le projet immobilier**

Le vote, placé sous la responsabilité de Monsieur Bernard MICHON, Président de la Commission de vérifications des votes, donne les résultats suivants :

INSCRITS	63 910
VOTANTS	46 366
BULLETINS NULS	305
VOTES VALABLEMENT EXPRIMES	46 061
MAJORITE ABSOLUE	23 031

### **A la question suivante :**

Validez-vous



- L'intention de la Ligue Régionale de construire un siège administratif et un équipement sportif en copropriété avec le Comité 44 sur le site de la Trocardière à REZE d'un coût estimé pour la Ligue Régionale de 1 800 000 euros.
- Donner une délégation au Président pour la vente du siège actuel.
- Donner une délégation au Président pour la contractation d'un emprunt bancaire de 500 000 euros maximum sur 15 ans.

A obtenu :

OUI	32 101	69,69%
NON	13 960	30,31%

### **Résultat de l'Election des représentants de la Ligue Régionale à l'Assemblée Générale de la F.F.B.B. du 12 Octobre 2019**

Le vote, placé sous la responsabilité de Monsieur David COLENO, Président de la Commission de vérifications des votes, donne les résultats suivants :

INSCRITS	10 564
VOTANTS	10 564
BULLETINS NULS	1 052
VOTES VALABLEMENT EXPRIMES	9 512
MAJORITE ABSOLUE	4 757

Ont obtenu :

M. DUPONT Jean Michel	9 512	élu
Mme LEVALLOIS Aline	9 512	élue
M. LEROUX Maxime	9 238	élu

### **Questions diverses**

Le Président est questionné par deux clubs qui indique qu'ils auraient souhaité recevoir le calendrier régional plus tôt, il a été envoyé fin juin.

Maxime LEROUX, Secrétaire Général, indique que le délai paraît tout à fait raisonnable et que de plus, nous attendons que la FFBB réalise les dernières modifications sur le calendrier national.

Le Président, Jean Michel DUPONT, indique qu'une réflexion va être menée, quitte à ce que plusieurs versions soient envoyées à partir de mai.

Un club interpelle la ligue car il ne peut pas valoriser ces arbitres clubs sur les rencontres régionales non couvertes malgré un début de 40 points.



Jean Michel DUPONT répond en indiquant que c'est la charte fédérale qui ne permet pas, à ce jour, la saisie d'arbitres clubs sur des rencontres soumises à désignation. Il rappelle que pour cette saison, il est demandé un arbitre officiel ou un arbitre en formation par équipe engagée en championnat régional, cela afin de pouvoir à terme revenir à une pleine désignation.

Un club questionne le Président sur le coût de la formation des cadres et il demande si une baisse de la charge qui repose sur les clubs régionaux ne peut pas être revue.

### **Remise des récompenses – Monsieur Maxime LEROUX**

Monsieur LEROUX procède à la lecture du palmarès : des kakémonos, le Challenge Régional du Licencié les trophées et les labels sont distribués aux représentants des clubs

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13H15.

Le Président de la Ligue,  
Jean Michel DUPONT



Le Secrétaire Général,  
Maxime LEROUX

